

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 09 DECEMBRE 2021**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice 29  
- présents 24  
- votant par procuration 5  
- absent 0  
- total des votants 29

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 10 décembre 2021.

xxx

L'an deux mille vingt et un, le jeudi neuf décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le trente novembre, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Conformément aux dispositions dérogatoires mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la COVID 19 et rétablies jusqu'au 31 juillet 2022 par la loi Vigilance sanitaire n°2021-1465 du 10 novembre 2021, la séance s'est déroulée sans que le public ne soit autorisé à y assister. Le caractère public de la réunion a toutefois été assuré puisque les débats étaient accessibles au public, en direct, via le compte Facebook de la commune.

Par ailleurs, à titre dérogatoire, le Conseil Municipal pouvait valablement délibérer avec un tiers (et non la moitié) de ses membres en exercice présents et chaque élu pouvait disposer de deux procurations.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Yves GIMAY, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL (*élue 8<sup>ème</sup> Adjointe en début de séance*), Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Damien AUBÉ, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, M. Philippe LEROUX, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Marie-Hélène LONGO	qui donne pouvoir à	Mme Christine DÉCHAMPS
Mme Michelle DAJON	qui donne pouvoir à	Mme Brigitte POLLET
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
Mme Angélique DUVAL	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Tarek HAMMAN a été nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n°: D.83/12.21**

**Objet : Parc automobile communal**  
**Cession d'un véhicule et sortie de l'inventaire communal**

**Délibération n°: D.83/12.21**

**Objet : Parc automobile communal  
Cession d'un véhicule et sortie de l'inventaire communal**

Monsieur GIMAY rappelle que la Ville de Lillebonne a acquis un véhicule utilitaire poids lourd équipé d'une grue en remplacement d'un véhicule Renault M150. Ce dernier véhicule, dont les services techniques n'ont plus l'usage, a été mis en vente en l'état et a fait l'objet d'une proposition de reprise au prix de 6 000 €.

La valeur de la cession du véhicule vendu excédant le seuil de 4 600 € fixé à l'alinéa 10° (aliénation de gré à gré de biens mobiliers) de la délibération du 17 septembre 2020 (n° D.81/09.20) portant sur les délégations confiées par Conseil Municipal au Maire, il revient à l'instance délibérante de se prononcer sur la cession dudit véhicule qui doit, par ailleurs, faire l'objet d'une sortie de l'inventaire communal.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Considérant la volonté de la collectivité, lorsqu'elle est propriétaire d'objets ou de matériels inutilisés, de procéder à leur cession,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser la cession en l'état, du véhicule Renault M150, au prix de 6 000 €,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à effectuer les opérations afférentes ainsi que celles relatives à la sortie du bien de l'inventaire communal.

### **DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.*

*Pour extrait certifié conforme,  
le Maire de Lillebonne,*

The image shows the official blue circular stamp of the Municipality of Lillebonne, Seine-Maritime. The stamp features a central emblem with a star and a figure, surrounded by the text 'VILLE DE LILLEBONNE' and 'SEINE-MARITIME'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.